

La Commune de SAINT-FULGENT (Vendée)

Recrute

Un Agent de surveillance de la pause méridienne (H/F) à temps non complet

Date prévue de recrutement : 26/05/2026

Date limite de candidature :

Cadre d'emploi : Adjoint technique

Type d'emploi : emploi non permanent

Motif vacance du poste : accroissement temporaire d'activité

Temps de travail : Temps non complet annualisé 4,75 par semaine.

Ouvert aux contractuels : Oui,

Saint Fulgent est une commune de 4000 habitants située dans le Bocage vendéen. Grâce à un tissu économique et social dynamique, la commune bénéficie de nombreux services et équipements (crèche, multi-accueil, médiathèque, pôles avec regroupement de professionnels médicaux et paramédicaux, centre aquatique intercommunal...).

La qualité de vie des administrés est un objectif principal pour les élus.

Afin d'atteindre cet objectif, la commune recrute un agent de surveillance des enfants scolarisés durant la pause méridienne.

Sous la responsabilité de la Responsable du service Enfance jeunesse - Communication, vous veillez à favoriser les échanges, l'épanouissement, la sociabilité des enfants accueillis. Vous assurerez leur encadrement et accompagnement dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène

Descriptif des Missions du poste :

- Accueillir les enfants et les accompagner sur le trajet à pied entre l'école et le restaurant scolaire
- Aider les enfants à la prise des repas si besoin
- Sensibiliser les élèves aux goûts
- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Poser et faire vivre un cadre de règles de vie en collectivité

Profil recherché :

- Expérience appréciée,
- BAFA ou du BPJEPS ou diplôme équivalent apprécié,
- Règlements et consignes en matière d'hygiène et de sécurité des enfants,
- Bon relationnel avec les enfants,
- Connaissance des procédures et services d'urgence,
- Rigueur et conscience professionnelle,
- Sens du travail en équipe, dynamique, organisé, méthodique et autonome.

Conditions de travail

Temps non complet annualisé – Temps de travail uniquement durant la période scolaire :

- Lundi : 11h45 _-13h30
- mardi, jeudi et vendredi : 12h00-13h30

Informations complémentaires :

Rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire afférent aux fonctions + complément indiciaire annuel.

Renseignements sur le poste et sur le recrutement auprès du service des Ressources Humaines – Téléphone : 02.51.42.62.26

Candidatures :

Adresser le CV et la lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, par mail à l'adresse ressourceshumaines@saint-fulgent.fr ou par voie postale à Mairie de Saint-Fulgent- 20, rue Nationale - CS26005 – 85250 SAINT-FULGENT